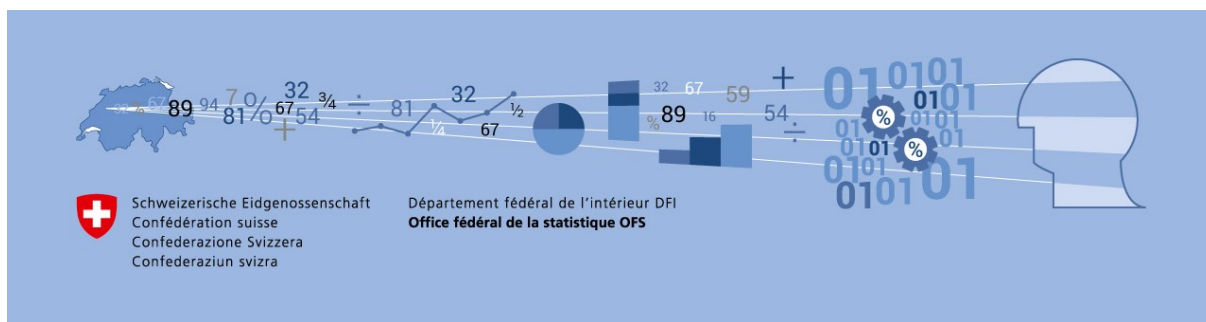




Communiqué de presse

Embargo: 23.12.2021, 8h30

14 Santé

Statistique des causes de décès 2020: résultats provisoires des mois de janvier à mars

Les données sur le COVID-19 intégrées pour la première fois dans la statistique des causes de décès de l'OFS

En Suisse, 18 501 personnes sont décédées entre janvier et mars 2020. La majorité de ces décès étaient dus, comme les années précédentes, à des maladies cardiovasculaires (27% chez les hommes, 31% chez les femmes) ou au cancer (25% chez les hommes, 19% chez les femmes). En mars 2020, le COVID-19 constituait la principale cause pour 10% des hommes et 6% des femmes décédés. Et 95% des personnes mortes du COVID-19 avaient au moins 65 ans. Ce sont là quelques-uns des résultats provisoires de la statistique des causes de décès établie par l'Office fédéral de la statistique (OFS) pour le premier trimestre 2020.

Les rapports sur les causes de décès sont établis à un rythme annuel, en Suisse comme dans les autres pays. Les données concernant les décès enregistrés pendant l'année considérée sont au préalable codées selon les directives de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et conformément au système de classification internationale des maladies CIM-10, et font l'objet de contrôles d'exhaustivité et de plausibilité.

Les statistiques annuelles permettent d'établir des comparaisons entre les régions et dans le temps. Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, l'OFS a accéléré le processus de codage et d'analyse des données. Une exploitation mensuelle des données pour les trois premiers mois de l'année a été réalisée pour la première fois en plus de l'exploitation annuelle pour pouvoir publier des résultats à un rythme plus soutenu. Des annonces tardives pouvant encore être faites, les chiffres publiés sont provisoires. Les résultats définitifs de l'exploitation annuelle seront publiés lorsque les données de tous les mois de l'année auront été codées et analysées.

Le COVID-19 pour la première fois dans la statistique des causes de décès

Les chiffres mensuels sur les causes de décès, présentés sous la même forme que les résultats annuels, ont été complétés pour la première fois pour l'année 2020 par des indications sur le COVID-19 en tant que nouvelle cause principale ou concomitante de décès. Les maladies concomitantes continuent d'être mentionnées pour les décès dont le COVID-19 constitue la cause principale. Les chiffres de la statistique du mouvement naturel de la population établie par l'OFS concernant les décès dus au COVID-19 sont comparés en outre à ceux du système de déclaration de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

En mars 2020, l'OMS a introduit de nouveaux codes dans la CIM-10, en raison de la pandémie, pour la classification des décès dus au COVID-19. Ces codes servent à distinguer les décès confirmés en laboratoire de ceux pour lesquels le diagnostic n'est que clinique et épidémiologique. Il s'agit par ailleurs de distinguer les décès dont le COVID-19 est la cause principale de ceux pour lesquels il apparaît comme une affection concomitante. Lorsque le décès est dû à une maladie ou cause indépendante du COVID-19, celui-ci n'est pas codé comme cause principale de décès.

Des affections concomitantes étaient présentes dans plus de 90% des décès dus au COVID-19

En mars 2020, premier mois où des décès dus au COVID-19 ont été enregistrés, on dénombrait dans la population résidente permanente 576 décès dont le COVID-19 constituait la cause principale ou une cause concomitante selon les certificats de décès établis par les médecins. Le COVID-19 était la cause principale du décès de 547 personnes, dont 344 hommes (63%) et 203 femmes (37%). La majeure partie de ces personnes étaient âgées de 65 à 84 ans (49%) ou de 85 ans ou plus (46%).

En mars 2020, le COVID-19 a été codé en tant qu'affection concomitante dans 5% (29 cas) des décès liés au COVID-19 (576 cas). Il représentait donc la principale cause de décès, selon les certificats de décès établis par les médecins, dans 95% des cas (547 décès). Une maladie concomitante au moins (pathologies préexistantes ou séquelles) était mentionnée pour 91% (498 cas) des décès ayant pour cause principale le COVID-19 (547 cas).

Parmi les personnes décédées du COVID-19, 70% des hommes et 57% des femmes souffraient également de maladies cardiovasculaires (affections concomitantes) selon les certificats de décès établis par les médecins. Les maladies respiratoires étaient mentionnées comme affections concomitantes pour 77% des hommes et 75% des femmes décédés du COVID-19, suivie du diabète sucré (14% des hommes et 13% des femmes) et de la démence (10% des hommes et 16% des femmes).

Adéquation entre la statistique des causes de décès de l'OFS et le système de déclaration de l'OFSP

La statistique des causes de décès établie par l'OFS s'appuie sur le codage des certificats établis par les médecins pour les décès survenus dans la population résidente suisse. Pour le mois de mars 2020, 93% des décès ont été codés comme des décès pour lesquels le COVID-19 a été confirmé en laboratoire comme cause principale ou concomitante. Pour les 7% restants, les médecins avaient posé un diagnostic clinique et épidémiologique, sur la base du tableau clinique et du lien temporel avec l'épidémie.

Pour déterminer le nombre de décès COVID-19, l'OFSP, de son côté, se base non pas sur les certificats de décès établis par les médecins, mais sur les annonces des infections confirmées en laboratoire, reçues dans le cadre de l'obligation de déclaration des maladies infectieuses. L'OFSP a recensé 482 décès dus au COVID-19 en Suisse pour le mois de mars 2020. Parmi ces cas, 451 (94%) peuvent être attribués aux décès dus au COVID-19 confirmés en laboratoire et recensés dans la statistique des causes de décès établie par l'OFS.

Les 31 cas restants recensés par le système de déclaration de l'OFSP (6%) ne peuvent pas être attribués de manière univoque à ceux de la statistique des causes de décès établie par l'OFS, en raison de l'absence d'un élément d'identification commun. On ne peut toutefois pas exclure que ces cas aient été pris en compte dans la statistique de l'OFS.

Statistique des causes de décès: bases de l'enquête

La statistique des causes de décès établie par l'Office fédéral de la statistique (OFS) repose sur les déclarations que sont tenus de faire en Suisse les médecins qui constatent les décès. Elle représente une des plus anciennes statistiques fédérales puisqu'elle est établie depuis 1876. La classification des diagnostics s'effectue selon les règles de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les chiffres publiés ici ne portent que sur les décès de personnes domiciliées en Suisse.

Établir la statistique des causes de décès est un processus complexe qui prend du temps. Pour commencer, du personnel hautement spécialisé doit coder, conformément aux règles de l'OMS, les indications qui figurent sur chacun des quelque 70 000 certificats de décès établis chaque année par les médecins. Ces résultats publiés dans un délai inférieur à un an sont considérés comme provisoires, en raison des annonces tardives qui peuvent encore être faites et des données en cours de plausibilisation qui ne pourront entrer dans le calcul qu'en fin d'année.

Pour plus de détails sur la méthodologie de la statistique des causes de décès et d'autres statistiques établies au niveau fédéral dans ce domaine, veuillez consulter:

[Statistiques publiques sur les décès, leurs causes, la surmortalité et les maladies à déclaration obligatoire – Considérations méthodologiques | Publication | Office fédéral de la statistique \(admin.ch\)](#)

Impact de la pandémie de COVID-19 sur les services de santé en 2020 (communiqué de presse du 13 décembre 2021)

Cette publication présente les résultats d'une analyse sur les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur l'activité des hôpitaux et des établissements médicosociaux de Suisse. L'analyse porte tout d'abord sur les personnes hospitalisées pour cause de COVID-19, ventilées selon leur profil sociodémographique et médical. Elle montre également l'impact de la pandémie sur l'activité des hôpitaux à l'aide d'une série d'indicateurs tels que le taux d'hospitalisation, le recours aux prestations des services de santé et la mortalité. Les résultats de l'année 2020 sont comparés à ceux des années précédentes, grâce aux séries chronologiques. L'analyse porte enfin sur l'impact de la pandémie sur l'activité des établissements médicosociaux, du point de vue du nombre de résidents et du taux de mortalité.

[Impact de la pandémie de COVID-19 sur les services de santé en 2020 | Office fédéral de la statistique \(admin.ch\)](#)

Renseignements

Rolf Weitkunat, OFS, section Santé de la population, tél.: +41 58 485 67 24,

e-mail: rolf.weitkunat@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2021-0693

La statistique compte pour vous: <https://la-statistique-compte.ch/>

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a reçu ce communiqué de presse et les informations sur lesquelles il se base huit jours avant sa publication.